

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du vendredi 5 juin 2026 18:00

En exercice : 15

Présents : 11

Excusés : 0

Absents : 4

Date de la convocation :

28/05/2026

Président de séance :

Philippe BUSSERON

Secrétaire de séance :

Véronique LARONDE

Rapporteur : Philippe

BUSSERON

N° interne de l'acte :

0105062026

N° de feuillet :

vendredi 5 juin 2026, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle de la mairie.

Membres présents :

Philippe BUSSERON, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Angélique DUBOCAGE, Manon GONNIN, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Morgane ANTOINE, Nathalie MAY

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Emilie HUGUET, Joffrey MASSON

Désignation des délégués du conseil municipal pour les élections sénatoriales

Vu le code électoral

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs

Vu l'instruction ministérielle n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants, et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, et la circulaire préfectorale n° 11/2026 du 7 mai 2026 prise pour sa mise en oeuvre locale dans les communes de moins de 1 000 habitants

Vu l'arrêté préfectoral n° 990/2026 du 4 mai 2026, indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Marc PROVOST et Christian DUBOCAGE et MMES Manon GONNIN et Morgane ANTOINE

La présidence du bureau est assurée par ses soins. La secrétaire est Véronique LARONDE.

b) Election des délégués

Les candidatures enregistrées :

Nathalie MAY, Angélique DUBOCAGE, Christophe LACOMBE

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués du conseil

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme Nathalie MAY : 11 voix
- Mme Angélique DUBOCAGE : 11 voix
- M Christophe LACOMBE : 11 voix

Mme Nathalie MAY, Mme Angélique DUBOCAGE, M Christophe LACOMBE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales

c) Election des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

M Philippe BUSSERON, M Christian DUBOCAGE, M Marc PROVOST

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M Philippe BUSSERON : 11 voix
- M Christian DUBOCAGE : 11 voix
- M Marc PROVOST : 11 voix

M Philippe BUSSERON, M Christian DUBOCAGE, M Marc PROVOST ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 11 voix Philippe BUSSERON, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Angélique DUBOCAGE, Manon GONNIN, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Morgane ANTOINE, Nathalie MAY

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 4

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Le Maire

Le Secrétaire de séance,
Véronique LARONDE

Certifié exécutoire : 8 juin 2026
Transmis au contrôle de légalité le : 8 juin 2026
Publié le : 8 juin 2026

